

Informations communales relatives aux réunions du Conseil municipal du 21 et du 31 août 2018

1. Urbanisme

Déclarations préalables :

M. LOCATELLI René	Abri devant porte d'entrée	10 rue de Thurey
M. BALANCHE Louis	Division de parcelles	rue des Vergers
M. VUILLEMIN Philippe	Garage	5 rue des Tilleuls
M. CONDOU-DARRACQ Julien	Piscine	21 A Grande rue

Permis de construire :

M. et Mme PATTHEY Daniel	Maison d'habitation	12 bis rue des Vergers
M. BOURDIER Patrice	Reconstruction après sinistre	sous la Roche

2. Voirie et terrains communaux

Rue des Roches : des travaux de captage des eaux de pluie envisagés dans cette rue (pose de bordures) seront confiés au service technique de la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs. Le coût est estimé à 7 994,40 € TTC.

3. Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs (CCPHD)

GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) : le Conseil municipal:

- approuve l'adhésion de la Communauté de Communes à un syndicat mixte ouvert compétent en GEMAPI. Ce syndicat gèrera les actions détenues par la Communauté au titre de sa compétence optionnelle « Protection et mise en valeur de l'environnement », notamment sur les bassins versants du Haut-Doubs et de la Loue.
- autorise le Maire à prendre les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la délibération et à la transmettre à la Communauté de Communes.

Contrat P@C (Porter une action concertée) proposé par le Département du Doubs avec le territoire des Portes du Haut-Doubs pour la période 2018-2021 : le Conseil municipal :

- prend acte des nouvelles modalités de partenariat du Département du Doubs avec les territoires,
- approuve le contrat P@C 2018-2021 proposé par le Département du Doubs pour le territoire des Portes du Haut-Doubs,
- autorise le Maire à signer ce contrat.

Création, entretien, travaux et promotion de sentiers de randonnées d'intérêt intercommunal :

Le Conseil municipal émet un avis favorable à une prise de compétence « Création, entretien, travaux et promotion de sentiers de randonnées d'intérêt intercommunal » par la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs. Les communes gardent leurs compétences pour les sentiers communaux.

Il est rappelé également que le pouvoir de police reste de la responsabilité du maire de la commune pour l'intégralité des sentiers.

4. Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) et Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté (FAAD)

Le Conseil municipal refuse de participer au financement du FSL et du FAAD.

5. Forêt

Le Conseil municipal valide le nouveau règlement pour les affouagistes modifié par la commission forêt.

6. Bâtiments communaux

Groupe scolaire :

• Suite à la visite du chantier de l'école, un point est fait sur les travaux supplémentaires à envisager en particulier la rénovation de toute la cour.

Le Conseil municipal décide de valider les avenants proposés.

	Entreprise	Marché HT	Avenants HT	Marché final HT
Lot 1-gros œuvre	SARL FRATELLI Construction	9 667.45 €	780.00 €	10 447.45 €
Lot 2-cloisons peinture faux plafonds	SARL COMTOISE DE PEINTURE	29 511.25 €		29 511.25 €
Lot 3-menuiserie extérieure aluminium	VD MENUISERIE	11 821.07 €		11 821.07 €
Lot 4-sols souples	SARL REVETEC & Cie	10 950.31 €		10 950.31 €
Lot 5-plomberie sanitaire ventilation	SAS CHENE Entreprise	11 896.00 €	1 297.00 €	13 193.00 €
Lot 6-électricité	SOMABY	11 586.00 €		11 586.00 €
Lot 7-serrurerie	VERDET	8 059.00 €		8 059.00 €
Lot 8-élévateur PMR	SAS ASCIER	24 900.00 €		24 900.00 €
Lot 9-aménagements extérieurs	SAS COLAS NORD EST	23 023.47 €	13 205.10 €	36 228.57 €
	Total	141 414.55 €	15 282.10 €	156 696.65 €

• Le Conseil municipal accepte le devis de la société REVETEC d'un montant de 8 593,85 € HT pour la pose de revêtement de sol dans les classes du rez-de-chaussée.

7. Lotissement de Thurey

Le Conseil municipal accepte le devis de l'entreprise BALANCHE d'un montant de 2 875,20 € HT pour la pose de l'éclairage public.

8. Projets

Dans le cadre des projets envisagés par la commune (aménagement carrefour RD 104 et 387 et construction d'une salle) un contact est établi avec les services du Département.

Pour construire ces projets, il est souhaitable de travailler avec ces services en utilisant l'AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) dont le plafond du coût des études est de 15 000 € subventionné à 75 % soit 11 250 €.

Le Conseil municipal accepte de faire appel aux services du Département.

9. Informations diverses

➤ Défibrillateur : le Conseil municipal décide de louer un deuxième appareil qui sera installé au stade.

➤ Dates à retenir :

12 septembre 2018	Assemblée générale et réunion d'informations du club Accro'Gym à 20h salle des associations à l'étage de l'école
13 septembre 2018	Préparation centenaire de l'armistice du 11 novembre à 20h salle des associations à l'étage de l'école
22 septembre 2018	Concert « les Marchands de Bonheur » à 20h30 au stade
23 septembre 2018	Inauguration de l'orgue à l'église à 17h00
28 septembre 2018	Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30
2 octobre 2018	Opération brioches à partir de 18h00

Affouage

Penser à demander dès à présent à votre assureur votre attestation d'assurance affouagiste et responsabilité civile de famille qui vous sera demandée lors de l'inscription.

L'eau est un bien précieux, économisons la.

Cet été 2018 a été particulièrement sec et chaud, asséchant les sols et les rivières.

La situation hydrologique de ce début septembre est préoccupante et un arrêté préfectoral de restriction d'usage de l'eau a été signé pour l'ensemble du département.

Il interdit un certain nombre d'activités comme le lavage des voitures ou l'arrosage des pelouses par exemple (voir mesures de restriction sur le site de la commune).

Mais au-delà de ces interdictions, chacun, individuellement, peut aussi jouer un rôle en économisant l'eau du robinet. Si les petits ruisseaux font les grandes rivières, à l'inverse, de petits gestes au quotidien peuvent générer collectivement des économies d'eau conséquentes et permettre ainsi de diminuer notre impact sur les ressources.

Concert d'inauguration de l'orgue de l'église dans le cadre du Festival « les Jeux du Baroque 2018 »

Dimanche 23 septembre 2018 à 17h00

Entrée libre

Bernard Coudurier, *orgue*

Jeanne-Marie Lelièvre, *soprano*

Œuvres de François Couperin, Jean-Baptiste Lully, Samuel Scheidt, Juan Ximenes

Armistice de 1918 Centenaire du Plateau à Nancray

Dans le cadre des festivités de la journée commémorative du 11 novembre, le comité d'organisation propose un repas (midi) à l'espace du Vaizot (Nancray) au prix de 25 € (places limitées).

Réservations auprès de la mairie de Nancray au 03.81.55.21.66 (l'inscription sera validée après règlement)

La rentrée du **CLAN**aisey

Nos prochaines animations :

↪ **Préparation de la commémoration du centenaire 1918/2018 de l'Armistice du 11 novembre.**

Moment de convivialité et de souvenirs pour une reprise des ateliers de préparation : confection de fleurs, guirlandes afin d'accueillir les expositions pour la semaine du 11 novembre 2018.

Nous vous attendons le jeudi 13 septembre 2018 à 20h00 salle de réunion, 1^{er} étage de l'école. Venez nombreux, Petits et Grands !

↪ **Concert « Les Marchands de Bonheur »**

Ce spectacle se déroulera le samedi 22 septembre 2018 à 20h30, au stade sous chapiteau. Venez nombreux, Petits et Grands, pour partager ce moment de Bonheur !